

# CHARTRE YA D'AR BREZHONEG



## POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DU BRETON DANS LES COMMUNES

**Procès verbal  
24/09/14**



**Ofis Publik ar Brezhoneg  
Office Public de la Langue Bretonne**



**Compte-rendu de réunion de certification**  
**du label 1 de Ya d'ar brezhoneg**  
**pour la mairie d'Argentré-du-Plessis**

**Date** : le 24 septembre 2014

**Etaient présents**

Pour la mairie d'Argentré-du-Plessis : Daniel Bausson - maire, Gabriel Salicis - adjoint au maire, Jean-Noël Bévière - conseiller municipal, Myriam Belloir-Pendu - agent territorial

Pour l'Office public de la langue bretonne : Fulup Travers, responsable du site Ille-et-Vilaine

**Actions réalisées**

**Action 1**

Des panneaux bilingues ont été installés aux entrées et sorties de ville des 6 routes départementales. La taille et la police sont identiques pour les 2 langues pour 11 panneaux. Seul un panneau comporte une mention plus petite en breton. Il est important que la présentation soit identique pour les 2 langues pour respecter les engagements de la charte.

**Action réalisée.**



## Action 2

Peu d'invitations sont envoyées à Argentré. 5 cartons ont été envoyés depuis le vote de la charte en 2012, tous étaient bilingues :

- Carte de vœux de 2013
- Carte de vœux de 2014
- Carte de vœux 2015
- Inauguration de la micro-crèche
- Inauguration de l'extension de l'école publique et de l'avenue H. Matisse

Il est important de traduire l'ensemble des mentions pour respecter la charte.

### Action réalisée.


#### Vœux 2014

Monsieur Pierre FADIER,  
Maire d'Argentré-du-Plessis  
et le Conseil Municipal vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour 2014.

À cette occasion, retrouvons nous  
pour cette nouvelle année  
**le vendredi 10 janvier 2014 à 20h30**  
**au Centre culturel Le Plessis Sévigné.**

Après l'échange des vœux, nous partagerons  
la galette des rois et le verre de l'amitié.

*Calme et sérénité sont les valeurs  
de la dignité. Rien ne se valorise  
dans l'excitation.  
Bonne et heureuse année à tous*



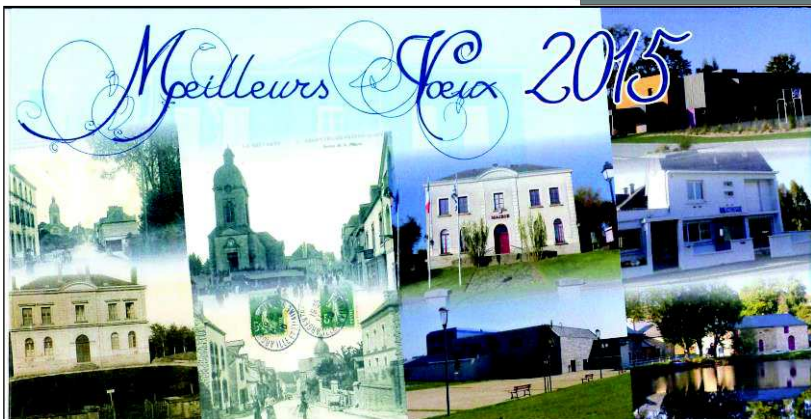
*Siwlder ha sederidigezh zo tabroudañ  
an dindar. Ne vez tabroudekaet  
netra pa vez graet treuz.  
Blaevzh mat ha laven d'an holl*

An aotrou Pierre FADIER,  
Maer Argantred-ar-Genkiz  
hag ar C'huzul-kêr a ginnig deoc'h  
o gwellañ hetoù evit 2014.

En degouezh-se en em gavimp  
asambles evit lidañ ar bloaz nevez  
**d'ar Gwener 10 a viz Genver 2014 da 8e30 g.m.**  
**er Greizenn sevenadurel ar Genkiz Sevigneg.**

Goude ma vo bet kinniget an hetoù e tebrimp asambles gwastell  
ar rouaned hag ez evimp ur banne etre mignoned.

#### Vœux 2015



Monsieur Daniel BAUSSON, Maire d'Argentré-du-Plessis  
et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.

A cette occasion, retrouvons-nous pour cette nouvelle année

**le vendredi 9 janvier 2015 à 20h30**  
au Centre culturel Le Plessis Sévigné.

Après l'échange des vœux, nous partagerons la galette des rois  
et le verre de l'amitié.

An aotrou Daniel BAUSSON, Maer Argantred-ar-Genkiz  
hag ar C'huzul-kêr a ginnig deoc'h o gwellañ hetoù evit 2015.

En degouezh-se en em gavimp asambles evit lidañ ar bloaz nevez

**d'ar Gwener 9 a viz Genver 2015 da 8e30 g.m.**

er Greizenn sevenadurel ar Genkiz Sevigneg

Goude ma vo bet kinniget an hetoù e tebrimp asambles gwastell ar rouaned hag ez evimp ur banne etre mignoned.

*Pour cette année 2015, je présente aux argentréennes et argentréens tous mes vœux de bonheur,  
santé et prospérité. Que cette nouvelle année permette à notre commune  
de continuer à se développer harmonieusement.*

*Bonne année 2015.*





*Evit ar bloaz 2015 e kinnig da verc'hed ha paotred Argantred ma hetoù a eürusted,  
a yec'hed ha prosperite. Ra c'hallio hor c'humun derez-hel da ziorren  
plañ-ha-brav er bloaz nevez-se.*

*Blaevzh mat deoc'h e 2015.*



## Autres invitations

Emile BLANDEAU,  
Maer ha kuzulier-Departamant,  
Izili ar C'huzul-kêr,  
Izili ar gevredigezh « Les Mini Pouss' »  
O deus ar blijadur d'ho pediñ da lid-digeriñ ar vikro-magouri « Les Mini Pouss' »

**D'ar Sadorn 2 a viz Meurzh 2013 da 11e.**  
9 straed Alan Argantred, 35 370 Argantred-ar-Genkiz

Goude al lid-digeriñ e vo servijet pep a vanne e sal Eusa (straed Ambroise Paré, a-dreñv an ti-kêr).

*Trugarez da gadarnaat e viot war al lec'h pe get a-raok en 22 a viz C'hwevrer da Hélène DIARD d'an 02 96 88 00 pe dre bostel [communication@argentre-c-plessis.fr](mailto:communication@argentre-c-plessis.fr)*

**INVITATION INAUGURATION**

**d'ar Gwener 27 a viz Gwengob 2013 da 6 a 00 noz.**

Unge ar Vêr Henri Matisse (skol-ar-veur) Vêr Matisse hag ar straed (du C'zarine)

Dirac:

An Ao. Jean-Yves FRIGUET, Ispad ar departamant / Ispad ar C'huzul-kêr  
An Ao. Isabelle LE CALLENEC, Ispad ar departamant / Ispad ar C'huzul-kêr  
An Ao. Dominique DELEGGE, Ispad ar C'huzul-kêr  
An Ao. Pierre MAUSSOT, Ispad ar C'huzul-kêr  
An Ao. Jean-Louis TOURENE, Ispad ar C'huzul-kêr  
An Ao. Pierre MEHAIGIERE, Ispad ar C'huzul-kêr

Un deiz-holl e brezhoneg ha gallec.

Maez 27 a viz Gwengob 2013 18 (02) 96 88 00  
100 communication@argentre-c-plessis.fr

Pierre FADIER, Mair,  
Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,  
ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de l'Avenue Henri Matisse  
et des nouveaux bâtiments créés pour l'extension de l'école Jean-Louis Elenne

**le vendredi 27 septembre 2013 à 18h00**

Rendez-vous à l'Avenue Henri Matisse  
(angle de l'Avenue Henri Matisse et de la rue Paul Cézanne)

## Ober 15

Argentré-du Plessis participe à la campagne de promotion de l'enseignement du breton aux adultes depuis 2013. La ville avait pris part également en 2009 avant la signature de la charte. Le matériel diffusé est divers :

Année	Affiches 120 x 176	Affiches 80 x 120	Affiches 29,7 x 43	Dépliants	Article	Logo
2013	5	10	60	2000	Ya	Ya
2014	2	2	10	1000	Ya	Ya
2015	0	1	100	200	Ya	Ya

En 2013, un dépliant avait été systématiquement envoyé à tous les foyers argentréens en accompagnement du bulletin municipal. En 2014, le matériel a été distribués dans les locaux qui dépendent de la Mairie (mairie, centre culturel, bibliothèque...). Le logo de la ville est présent sur le matériel de promotion.

Cette action et le dynamisme associatif ont permis l'ouverture de cours de breton à Argentré à l'automne 2014.



**Action réalisée.**



Visuel 2013



Visuel 2014

**Action 31 :** Utiliser la langue bretonne sur les panneaux d'information électroniques

Le breton est utilisé sur le panneau électronique de la commune mais toutes les mentions ne sont pas bilingues. *Bienvenue/Degemer mat* est une mention qui est présente en permanence parmi d'autres mentions qui changent régulièrement. *Bonne année/Bloavezh mat* est présent à la période des voeux. Au mois de septembre 2014, un message en français informait les Argentréens du début des cours de breton.

**Action réalisée.**



## Action 29

En 2013, la bibliothèque municipale a fait l'acquisition de dictionnaires bilingues, de méthodes d'apprentissage du breton, de bandes-dessinées... et d'autres ouvrages ont enrichi le fonds en 2014. Afin de faire connaître ce fonds, une animation Makey-Makey a eu lieu en octobre 2014 dans le cadre du mois du multimédia du Pays de Vitré.

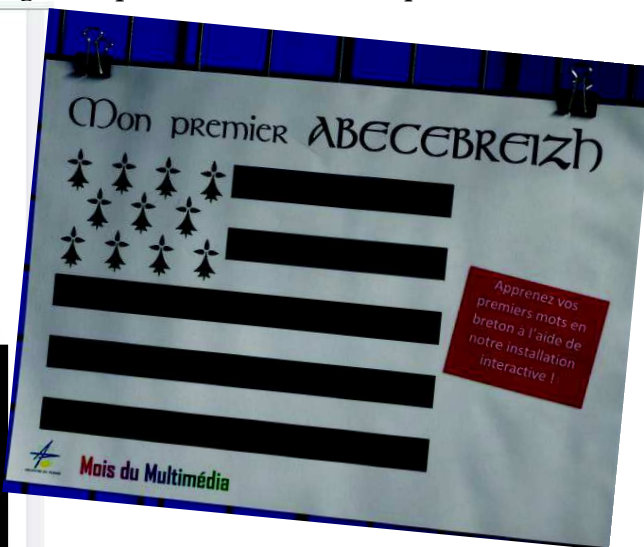
### Action réalisée.



Exemple d'ouvrage à disposition à la bibliothèque

Comment apprendre ses premiers mots en langue bretonne ? Facile avec cette petite installation interactive Makey-Makey à fabriquer ensemble.

Lors d'un atelier de 2 heures vous allez créer un jeu interactif pour découvrir le breton et le faire découvrir aux habitués de la bibliothèque. Pour cela, des intervenants de l'association bretonne d'Argentré, Hent ar fumez et les animateurs du Conseil Général, vous donne rendez-vous à la bibliothèque afin d'enregistrer, à l'aide d'un logiciel audio, quelques mots de la vie de tous les jours en breton et de les relier aux objets correspondant à l'aide du dispositif Makey Makey, pour qu'en touchant l'objet, son nom soit prononcé en breton !



Séance de Makey Makey à la bibliothèque



## Conclusion

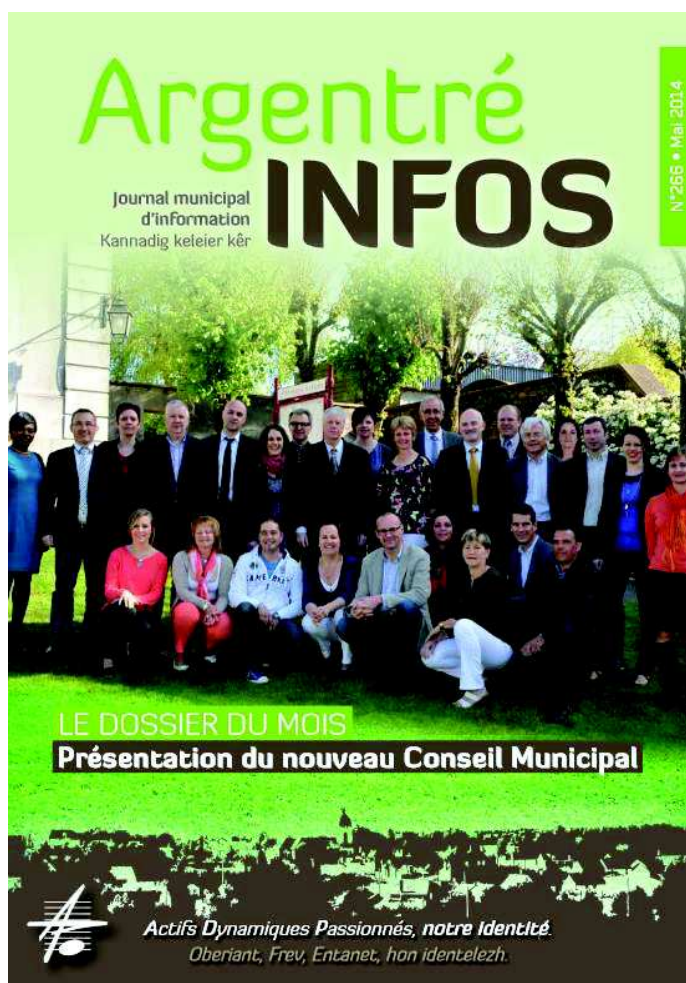
Le conseil municipal a voté Ya d'ar brezhoneg le 3 septembre 2012 et la charte a été signée en mairie le 20 octobre 2012. Argentré-du-Plessis a choisi de mettre en œuvre les 5 actions suivantes dans un délai de 2 ans : 1, 2, 15, 25, 29 et 31. Après le changement de conseil municipal, la nouvelle équipe a souhaité poursuivre la réalisation des actions de la charte. Une réunion de constatation des actions réalisées a eu lieu le 24 septembre 2014.

**Les actions 1, 2, 15, 25, 29 et 31 sont réalisées.** Par ailleurs, nous pouvons citer quelques actions supplémentaires :

- panneaux d'entrée où sont présents les mentions *Bienvenue* et *A bientôt* dans plusieurs langues dont le breton,
- quelques mentions en breton sur la couverture de l'ancienne version du bulletin municipal,
- abécédaire bilingue créé dans le cadre des TAP.

La signature de la charte a renforcé le milieu associatif oeuvrant pour la langue bretonne avec la création de Hent ar Furnez (cours de breton, promenades en breton...). Le breton a accru le rayonnement de la commune.

**L'Office public de la langue bretonne peut remettre le label de niveau 1 à la ville d'Argentré-du-Plessis. L'Office public propose à la commune de s'engager dans le niveau 2, avec notamment des actions dans le domaine de l'enseignement (enseignement bilingue, initiation dans le cadre des TAP...)**



Ancienne version du bulletin municipal et panneaux d'entrée

**Fulup Travers**

**Agence de développement  
Office public de la langue bretonne**